



Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2020-6-2

Prefecture PÉRIGORD LIMOUSIN
Séance du 10 décembre 2020
024-242400752-20201210-2020_6_2-DE
Département de la
DORDOGNE
Publié le 12/2020

Arrondissement de
NONTRON

Président : Michel AUGEIX

Lieu de réunion du Conseil :
La Coquille

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :
02/12/2020

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 33
Pouvoirs : 2

Etaient présent(e)s

Mesdames : MAGNE Muriel, MAURUSSANE Annick, DAVIET Marina, MARCETEAU Dominique, DECARPENTRIE Françoise, HYVOZ Isabelle, BOSREDON CURNIL Sylvie, ESCLAVARD Anne-Sophie, CHASSAIN Thérèse, DEGLANE Christine, FAURE Michèle,

Messieurs : FAYE Jean-Louis, GIMENEZ Philippe, BOST Claude, FRANCOIS Philippe, PRIVAT Pascal, CHIPEAUX Raphaël, VAURIAC Bernard, AUGEIX Michel, GARNAUDIE Didier, BANCHIERI Philippe, FAYOL Stéphane, BRUN Philippe, DOBBELS Michel, SAERENS Grégory, BOST Jean-François, DUTHEIL Frédéric, JUGE Jean-Claude, RANOUIL Michel, COMBEAU Bertrand, CHEVAL René Paul, SEDAN Francis, MEYNIER Paul, VERDEBOUT André (délégué suppléant de Frédéric DESSOLAS)

Absents et excusés : LAGARDE Bernadette (absente, a donné procuration à CHIPEAUX Raphaël), KARP Michel (absent, a donné procuration à Annick MAURUSSANE), MEYNIER Patrick, COUTURIER Pierre-Yves, DESSOLAS Frédéric,

Mme Annick MAURUSSANE est désignée secrétaire de séance

Projet de territoire

Monsieur le Président informe le Conseil de Communauté que le projet de territoire est lancé. Il a été présenté au Bureau communautaire ainsi qu'en Conférence des Maires.

Ce projet de territoire a pour objectifs de nous donner les moyens de construire ensemble un fil directeur à l'échelle du mandat, voire pour les années suivantes, de définir nos priorités afin d'être plus efficace et d'optimiser le fonctionnement des services rendus, de rendre plus lisible l'action communautaire.

4 phases ont été définies :

- diagnostic
- synthèse des enjeux
- projection
- priorisation

ensuite le projet pourra être mis en œuvre après validation du Conseil Communautaire.

Concernant la phase de projection, un groupe de travail spécifique et volontaire pourrait être mise en place et issu du Conseil Communautaire.

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE de créer le « groupe de travail prospective sur le projet de territoire ». Il sera composé comme suit :**

DECARPENTRIE Françoise, CHIPEAUX Raphaël, BANCHIERI Philippe, FAYOL Stéphane, JUGE Jean-Claude, HYVOZ Isabelle, RANOUIL Michel

Le Président certifie exécutoire le
présent acte compte tenu de sa
publication et de sa transmission en
Sous-Préfecture

Le Président,
Michel AUGEIX



Fait à Thiviers, le 11 décembre 2020
Le Président,

Michel AUGEIX

